

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION

Space Pools Composites S.L.U (ci-après Space Pools) au CIF B55182117, domiciliée Crta/ de l'Escala, S/N, 17483, Villaür, réalisera une promotion spéciale entre les personnes qui remplissent le formulaire de spacepools.fr/landing depuis le salon Piscine Global 2024 de Lyon. Tous les participants seront inscrits à un tirage au sort pour gagner une tablette Samsung Galaxy Tab S9 avec 3 mois d'abonnement gratuit à l'application de Space Pools. 1 seul gagnant sera tiré au sort.

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Durée

La promotion débute le **19 novembre 2024** et se termine le **22 novembre 2024**. Space Pools se réserve le droit d'annuler ladite promotion de façon anticipée ou de la prolonger dans le temps en cas de motif justifiable et de notification préalable via l'application activée pour cette promotion.

1.2 Employé

La communication se fera au niveau national. Toutes les personnes majeures qui résident légalement en Espagne et qui disposent d'un commerce officiel dédié à la distribution de piscines peuvent participer.

Par ailleurs, tout participant qui est un employé de Space Pools sera exclu de la promotion, de même que son/sa conjoint/e ou situation apparentée et ses proches jusqu'au deuxième degré de consanguinité, ainsi que toutes les personnes ayant une relation directe ou indirecte avec les personnes susmentionnées. De même, tout participant qui fournit des données fausses ou mensongères ou qui, d'une manière générale, ne respecte pas les dispositions du présent règlement, sera exclu de la promotion.

1.3 Territoire

La promotion est valable sur tout le territoire français.

2. COMMUNICATION DE LA PROMOTION

La promotion sera communiquée par **courrier électronique ou par téléphone** depuis Space Pools.

3. DESCRIPTION DE LA PROMOTION

Durant toute la durée de la promotion, Space Pools, par le biais de **flyers et d'affiches sur le stand de Lyon**, publiera la landing de la participation au tirage au sort le **19 novembre 2024** et les utilisateurs pourront y participer jusqu'au **22 novembre 2024**, afin de tenter de remporter une tablette Samsung Galaxy Tab S9 avec 3 mois d'abonnement gratuit à l'application de Space Pools.

4. MÉCANIQUE PROMOTIONNELLE

Pour participer valablement à l'action promotionnelle d'une tablette avec 3 mois d'abonnement gratuit à l'application de Space Pools, les utilisateurs doivent respecter les étapes consignées dans la présente clause :

1- Remplir le formulaire de la landing

L'utilisateur ne pourra participer qu'une seule fois et ne pourra prétendre qu'à un seul prix. L'utilisateur devra suivre les indications établies pour la participation. La seule participation implique l'acceptation des présentes conditions dans leur intégralité.

Le gagnant sera choisi parmi tous les participants qui répondent aux critères de participation spécifiés dans les points précédents, via la plateforme Easypromos.

Le prix consiste en une tablette Samsung Galaxy Tab S9 avec 3 mois d'abonnement gratuit à l'application de Space Pools.

Le canal par lequel l'action promotionnelle et le gagnant seront annoncés est celui établi dans le présent règlement et aucun autre média écrit ou oral ne sera utilisé.

5. PARTICIPATION ET PRIX

5.1 À la fin de la période de participation, le 22 novembre 2024, Space Pools tirera au sort 1 gagnant parmi tous les participants qui remplissent les critères de participation spécifiés aux points précédents. Pour effectuer le tirage au sort, Space Pools utilisera *l'adresse de courrier électronique fournie à cet effet*.

5.2 La commercialisation et/ou la vente du prix, directement ou indirectement, et par quelque moyen que ce soit, est interdite. De même, le prix ne pourra en aucun cas être échangé contre sa valeur en espèces ou contre tout autre prix.

5.3 N'est autorisé qu'un seul prix par personne. La participation par groupes ou SPAM n'est pas acceptée et, le cas échéant, le prix ne sera pas attribué.

6. COMMUNICATION AVEC LE GAGNANT ET ENVOI DU PRIX

6.1 Space Pools contactera la personne sélectionnée par l'intermédiaire du courriel info@spacepools.fr, dans les sept-dix jours maximum suivant le tirage au sort, afin de l'informer qu'elle a été sélectionnée. De même, par courrier électronique, le gagnant devra accepter le prix et accepter de fournir les données nécessaires pour procéder à la livraison du prix, c'est-à-dire son nom et prénom, son numéro de téléphone, son adresse et son courriel. Une fois cette prise de contact réalisée, il recevra le prix à l'adresse fournie.

6.2 Si, après avoir réalisé les démarches de localisation, trois (3) jours se sont écoulés depuis la tentative de prise de contact avec la personne sélectionnée, ou si pour toute autre raison indépendante de la volonté de Space Pools, il est impossible de contacter la personne sélectionnée, Space Pools sélectionnera le participant éligible suivant, et ainsi de suite.

6.3 Si, pour quelque raison que ce soit, la personne sélectionnée renonce, n'est pas en mesure d'accepter le prix, ne respecte pas le présent règlement, ou s'il n'est pas possible de la contacter ou de livrer le prix, deux (2) autres participants éligibles maximum seront désignés et si aucun d'entre eux n'accepte le prix, celui-ci ne sera pas attribué. La sélection des participants éligibles suivants se fera sur la base des critères appliqués pour la sélection du premier gagnant et le premier d'entre eux sera choisi au cas où le gagnant ne pourrait pas recevoir le prix pour l'une des raisons susmentionnées.

6.4 Space Pools se réserve le droit de modifier, pour des raisons justifiées, les dates de publication des gagnants, qui seront communiquées aux participants.

6.5 Le prix sera envoyé gratuitement au domicile de la personne sélectionnée.

7. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Space Pools est exonérée de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet ou des réseaux sociaux, ou en cas de transmission incorrecte de contenus qui empêche le déroulement normal de la promotion pour des raisons indépendantes de la volonté de Space Pools et, en particulier, pour des actes externes de mauvaise foi.

8. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La seule participation implique l'acceptation des présentes conditions générales dans leur intégralité, si bien que la déclaration de non-acceptation de celles-ci entraînera l'exclusion du participant et, en conséquence, Space Pools sera libérée de ses obligations contractuelles envers ce participant.

Les participants acceptent le critère de Space Pools quant à la résolution de tout litige.

9. RESPONSABILITÉ

Space Pools n'est pas tenue responsable des pertes, dommages, vols, retards ou autres circonstances imputables à La Poste, à des tiers ou à Internet qui pourraient affecter le déroulement de la présente promotion.

10. DÉLAI DE RÉCLAMATIONS

Toute réclamation concernant la promotion, la livraison des prix, etc. doit être formulée dans un délai de sept-dix jours à compter de la date de publication des gagnants.

11. EXPIRATION DE LA PROMOTION

La présente promotion expire, à toutes fins utiles, le 22 novembre 2024 à 23 h 59.

12. FISCALITÉ

Le prix de la présente promotion est soumis aux dispositions contenues dans la Loi 35/2006, du 28 novembre, relative à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et à la modification partielle des lois relatives à l'impôt sur les sociétés, à l'impôt sur le revenu des non-résidents et à l'impôt sur le patrimoine. Les dispositions du Décret royal 439/2007, du 30 mars, qui approuve l'actuel règlement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ainsi que d'autres dispositions concordantes émises dans son développement, sont également applicables. En vertu de ces dispositions, il incombe au promoteur d'effectuer le paiement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ou de procéder à la retenue appropriée, dans les cas où cela s'applique effectivement.

Conformément à la réglementation susmentionnée, les participants au présent concours sont informés que les prix attribués pour la participation à des jeux, des concours, des tombolas ou des combinaisons aléatoires liées à la vente ou à la promotion de biens ou services sont soumis à la retenue ou au paiement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, dès lors que la valeur du prix est supérieure à 300 euros.

De même, le participant/gagnant est informé qu'il devra confirmer ses données personnelles le jour de sa désignation en tant que tel, en présentant sa carte d'identité ou un document d'identification valide en Espagne.

13. POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES/ CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 13 et suivants du Règlement général sur la protection des données (RGPD), Space Pools vous informe que les données à caractère personnel que vous nous

fournissez directement au cours de la promotion, ou au moment de la livraison du prix, seront traitées aux seules fins de gérer la promotion et de remettre le prix aux gagnants.

Les données personnelles qui font l'objet du traitement sont celles qui peuvent être incluses dans l'une des catégories suivantes : données d'identification (nom, prénom, adresse), données relatives aux caractéristiques personnelles (données familiales, adresse postale, numéro de téléphone, courriel, enfants, nationalité, langue, sexe, etc.). La base juridique du traitement est la relation contractuelle pour la gestion et le bon déroulement de la promotion.

Les données à caractère personnel seront conservées pendant toute la durée de la promotion. Cette acceptation peut être révoquée à tout moment. Toutefois, en cas de révocation du consentement, la participation de l'utilisateur à la promotion sera annulée.

Space Pools ne cèdera ni ne transférera vos données personnelles à des tiers, sauf disposition légale contraire.

Le participant peut exercer les droits d'accès, de rectification, de suppression, de limitation au traitement, de portabilité des données et d'opposition auprès de Space Pools. Pour exercer ces droits, la personne concernée peut envoyer sa demande par courriel au délégué à la protection des données à info@spacepools.fr. Dans tous les cas, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente si elle le juge approprié. La simple participation implique l'acceptation des présentes conditions générales dans leur intégralité, si bien que la déclaration de non-acceptation de celles-ci entraînera l'exclusion du participant et, en conséquence, Space Pools sera libérée de ses obligations contractuelles envers ledit participant.

Space Pools se réserve le droit d'effectuer tout changement, de suspendre ou de prolonger la présente promotion, dès lors qu'il y a une raison qui le justifie.

Space Pools se réserve le droit d'intenter des actions en justice à l'encontre des personnes qui accomplissent tout type d'acte susceptible d'être considéré comme une manipulation ou une falsification de la promotion et une violation de ses conditions.

Pour la résolution de tout litige qui pourrait survenir concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales, Space Pools, ainsi que les participants à la promotion, se soumettent expressément à la juridiction et à la compétence des cours et tribunaux de Barcelone en renonçant expressément à la juridiction dont ils dépendent.